

avez de plus cher au monde, vos femmes, vos enfants, vos mourants et vos morts! . . .

Connaissez-vous cette loi? On va vous la résumer en sept articles, en vous mettant les points sur les i . . .

Art. 1er. — Plus de Dieu! — « *La République ne reconnaît aucun culte!* » Ce qui veut dire, ou j'ignore le français, qu'à peine aurons-nous franchi le seuil de la loi, nous entrerons dans un blasphème et une apostasie! Les révolutionnaires de 93 eux-mêmes avouaient, avec le bon sens, que le ciel et la terre ne se sont pas faits tout seuls; ils reconnaissaient « l'Être suprême ». Les Jacobins d'aujourd'hui veulent nous faire descendre au-dessous du bon sens; Dieu les gêne, ils le suppriment! Et de tous les peuples du monde nous sommes les seuls à vouloir insérer dans nos lois un pareil blasphème, une aussi monstrueuse impiété! On nous place au-dessous des peuples païens eux-mêmes; on nous ravale au niveau des bêtes!

Art. 2. — Plus de budget des cultes? — « *La République ne salarie aucun culte.* » Cela veut dire: « Naguère, fidèles à un engagement solennel (Assemblée Nationale, loi du 2 novembre 1789, décret du 13 avril 1790, Concordat de 1801), nous, Etat, nous servions une *indemnité*, une rente au clergé, en retour des biens, du capital que nous lui avions pris; aujourd'hui, nous refusons la rente, et nous gardons le capital! . . . »

Comment appelez-vous cela, mes amis?

Art. 3. — Plus de prêtres! — Ce sera la conséquence, en beaucoup d'endroits, de la suppression du budget des cultes. Accablés de charges, beaucoup de bons chrétiens ne pourront remplacer les maigres 900 francs que recevait leur curé, les très maigres 400 francs que recevait leur vicaire. Et ceux-ci, pour ne pas mourir de faim, s'en iront chercher du pain ailleurs! Ou si l'on veut les garder, alors . . .

Art. 4. — Le budget des cultes sera remplacé par de nouveaux impôts. — C'est évident; on vous dira: vous voulez encore des prêtres pour baptiser vos enfants, leur faire faire leur première communion, les marier; vous voulez des prêtres pour visiter vos malades, absoudre vos mourants, enterrer vos morts, *payez-les!* Ce qui ne vous empêchera pas, bien entendu, de continuer à payer les écoles sans Dieu dont vous ne voulez pas, les théâtres où vous n'allez jamais! Vous paierez, en fait